

LA

Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. —
 IV Aux prières. — V Correspondance romaine. — VI Pie X et le Collège Canadien. —
 VII Les écoles neutres. — VIII Correspondance des Etats-Unis

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 12 février

Septuagésime.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 12 février

Fête de Notre-Dame de Lourdes, *double majeur* ; mém du VIe dim., der-
 nier Ev. du dim., préf. de la Sainte Vierge ; Aux II vêpres, mém. de Ste
 Geneviève (du 3 janvier au 13 fév.) et du dim.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 19 février

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Valentin.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-Faustin et de Saint-
 Ovide.DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Fulgence (Dur-
 am) et de Saint-Samuel. J. S.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Hippolyte, née Adèle Laberge, professe de chœur, des
 Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Marie-Laurent-Justinien, née Adrienne Laporte, des Sœurs
 de Sainte-Anne, décédée à Lachine.

Sœur Saint-François de Borgia, née Eva Dorais, des Sœurs de
 la Miséricorde, décédée à Ottawa.

Mme Emile Giroux, née Alice Dorais, décédée à Sainte-Philomène.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 18 janvier 1905.

LN diocèse est gouverné par un évêque. Celui-ci, aidé par un vicaire-général, pourvoit aux mille détails de l'administration, et aux besoins des fidèles dont il est le père et le pasteur. Mais il arrive parfois, ou que les forces du prélat ne sont plus à la hauteur de son zèle, ou que le champ que lui a réparti la divine Providence est trop vaste pour qu'il y suffise, ou encore que l'intensité de vie catholique dans un diocèse est telle que cérémonies, fonctions religieuses, prédications, absorbent à ce point l'évêque qu'il ne lui reste matériellement pas de temps pour les autres devoirs de sa charge pastorale.

— La sainte Eglise tout en respectant comme un principe immuable l'unité de direction, a cependant trouvé des moyens pour remédier à cette situation. Ces moyens sont au nombre de trois, qui répondent tous à un cas particulier.

— Quand l'évêque est brisé par l'âge et les travaux de l'apostolat, l'Eglise lui donne un coadjuteur qui, formé à son école, s'inspirant des exemples de zèle qu'il a sous les yeux, suppléera le premier pasteur et prendra ensuite la direction du diocèse quand Dieu aura rappelé à lui son fidèle serviteur. C'est ce que l'on appelle « coadjuteur avec future succession ».

— Quand le diocèse est si grand que l'évêque ne peut matériellement pas le visiter, l'Eglise accorde alors d'autres prélats qui l'aideront et travailleront sous sa direction. Ces aides sont donnés moins à l'évêque qu'au diocèse. Et ordinairement l'évêque leur confie une portion déterminée de la vigne du Seigneur où ils le remplaceront, feront les visites pastorales, administreront le sacrement de confirmation, auront soin de l'instruction des fidèles, en un mot agiront au nom de l'évêque et sous sa conduite. Comme ces prélats sont

donnés au diocèse plutôt qu'à l'évêque, ils portent en Italie le nom de *suffragants*, ou remplaçants, et leur juridiction ne cesse point par la mort du prélat. Ainsi le diocèse de Gnesen et Posen en Pologne prussienne, outre son archevêque a deux évêques suffragants, dont l'un demeure à Gnesen et l'autre à Posen. L'évêque de Mohilev, dans la Russie blanche, devrait avoir trois suffragants—l'un à Mohilev, l'autre à Polotsk, le troisième à Livonie; mais le gouvernement russe n'a point permis à Mgr de Slupia Szembek de se servir de leur aide, et a refusé toute nomination. Et cependant cet évêché est le plus vaste du monde; car il comprend les trois quarts de la Russie d'Europe, la Sibérie, la Russie d'Asie, le Caucase, partout enfin où se dresse l'étendard à l'aigle impérial.

— Il y a un troisième cas, celui de l'évêque qui se trouve dans un diocèse où la vie catholique est intense; où hommes et femmes vont à la sainte messe, fréquentent les sacrements non seulement à Pâques mais plusieurs fois l'année; où les communautés religieuses sont nombreuses, et les établissements d'instruction très peuplés. Dans un pareil diocèse, l'évêque, en dépit de toute son activité, ne peut suffire matériellement à tout. Les fonctions purement cérémonielles absorbent la plus grande partie de son temps, et il n'a pas que cela à faire. C'est ainsi que l'archevêque de Milan a toujours un auxiliaire, nécessaire pour une population de près de 2,000,000 d'habitants, ses 743 paroisses et ses 2,000 prêtres. Le diocèse de Cambrai en France se trouve dans les mêmes conditions. Naples a deux auxiliaires, avec une population de 600,600 habitants tous catholiques.

— C'est précisément le cas où se trouvait le diocèse de Montréal, qui a une population de près de 400,000 catholiques avec 700 prêtres séculiers ou réguliers, de nombreuses communautés religieuses toutes très ferventes, et une intensité de vie chrétienne qui ne le cède à aucun autre diocèse du monde. Mgr Bruchési se trouvait dans l'impossibilité de donner un égal soin aux différents devoirs de sa charge

pastorale, et forcément devait faire un compromis entre le travail de cabinet, les réceptions, les cérémonies, le soin des communautés religieuses, la correspondance et les mille détails d'une vaste administration, dont il est le chef et dont il voulait garder tous les fils dans sa main. Il a exposé ces motifs au Très Saint-Père, lui faisant remarquer que le plus bel éloge qu'il pouvait faire de son diocèse était la demande d'un auxiliaire. Cette demande prouvait qu'un évêque ne pouvait, grâce à Dieu, suffire à tous et il pria Sa Sainteté de lui donner un auxiliaire sur lequel il se déchargerait d'un certain nombre de fonctions, visites, confirmations et autres où la présence d'un évêque est nécessaire, mais où l'auxiliaire peut remplacer le prélat diocésain.

— Le Souverain-Pontife a agréé la demande de Sa Grandeur ; et, sur sa proposition, a nommé Mgr Zotic Racicot, vicaire-général du diocèse, évêque titulaire de Pogle et auxiliaire de Sa Grandeur. La désignation du titre épiscopal de Pogle n'est point non plus sans intention. Ce siège a en effet été donné à Mgr Legal quand le pape Léon XIII le donna comme coadjuteur à Mgr l'évêque de Saint-Albert ; c'est par conséquent un siège qui a une histoire canadienne et appartient un peu au pays.

— Ce siège que la *Gerarchia Ecclesiastica* appelle Pogle, devrait s'appeler *Pugla*, ce qui correspond au village Arabe *Fulla* qui en occupe l'emplacement probable. Il est très peu connu dans l'histoire et on n'en sait qu'une seule chose, c'est qu'au Ve siècle un de ses évêques, appelé Paul, soucrivit au concile de Chalcédoine et à l'épître synodale que ce concile envoya au pape saint Léon. Cet évêché relevait de la métropole de Perge et était compris dans le patriarcat de Constantinople.

Et maintenant il nous reste à offrir respectueusement nos vœux au nouveau prélat, que la confiance de son archevêque et la bienveillance du Souverain-Pontife font entrer dans la sainte hiérarchie.

Ad multos annos.

DON ALESSANDRO.

PIE X ET LE COLLEGE CANADIEN

S'IL n'était reconnu que Pie X accueille tout le monde avec la plus ravissante bonté, les Canadiens venus à Rome depuis quelques semaines pourraient être portés à croire que le Saint-Père a eu pour eux des attentions toutes particulières. En réalité ils ont été comblés de faveurs. Tous, depuis les évêques jusqu'aux plus humbles voyageurs, ont été reçus en audience privée ; et la plupart ont eu ce bonheur plus d'une fois. Là, aux pieds du Souverain-Pontife, ils ont senti qu'ils étaient entourés de la plus grande bienveillance et d'une affection paternelle dans ce qu'elle a de plus attirant et de plus délicat. Tous ceux qui reviennent du Vatican ont un trait touchant à raconter ; en entendant leurs récits émus et enthousiastes, on voit que chacun d'eux demeure convaincu qu'il est impossible de pousser plus loin les limites de la bonté. Je crois même que tous seraient tentés de répéter ce cri, échappé à l'enthousiasme d'une petite âme candide : " Est-il possible d'être bon à ce point-là ? "

De fait, Pie X ne semble préoccupé que d'une chose : rendre heureux ceux qui l'approchent. Quand on le voit au milieu d'un groupe de pèlerins, allant de l'un à l'autre pour distribuer ses faveurs et consoler par de réconfortantes paroles, on se reporte involontairement au temps où Notre-Seigneur " passait en faisant le bien ".

J'ai parlé de la bonté de Pie X. Pourtant j'avais l'intention de ne faire part aux lecteurs de la *Semaine religieuse* que du dernier témoignage de bienveillance que le Saint-Père a donné à nos compatriotes : je veux dire l'audience qu'il vient d'accorder aux étudiants du Collège-Canadien.

Quand Mgr l'archevêque de Montréal exprimait, il y a quelques jours, à Sa Sainteté, le bonheur qu'aurait le personnel de notre collège national à Rome, de venir déposer aux pieds du Père commun des fidèles l'hommage de son filial dévouement, le pape a acquiescé avec

empressement à ce désir. Et hier, 5 janvier, a été le jour de cet événement important pour notre pays et fécond en douces émotions pour ceux qui en ont été les heureux témoins.

Les évêques du Canada qui sont en ce moment dans la Ville Eternelle : Mgr l'archevêque de Montréal, NN.SS. les évêques de Charlottetown, de Sherbrooke, de Nicolet, de Saint-Jean, N. B., de New-Westminster, ont tenu à présenter eux-mêmes au Pape les directeurs et les étudiants du collège. De même, Mgr le vicaire-général de Sherbrooke, Mgr L.-A. Paquet, de Québec, M. Lecoq, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, et quatorze prêtres canadiens ont eu l'avantage de prendre part à l'imposante démonstration.

Une audience du pape a pour tous quelque chose de saisissant. Possesseur de l'heureux billet qui vous annonce l'heureuse nouvelle, vous partez pour le Vatican. Tout à la pensée de votre bonheur, vous traversez la place de Saint-Pierre sans vous arrêter, pour une fois, à en contempler la majesté ; et un peu comme une personne qui porte un précieux trésor, vous franchissez gravement la *porte de bronze* pour vous rendre à la cour Saint-Damase. De là, sur l'indication d'un garde-suisse, vous vous dirigez vers l'escalier royal, large, imposant, vous donnant à l'avance l'idée des grandes choses qui vous attendent là-haut. A mesure que vous parcourez la longue enfilade de pièces, salle clémentine, salle des tapisseries, salle des gardes-nobles, salle du trône, etc., qui vous conduisent tout près des appartements du pape, vous sentez l'émotion monter et vous absorber au point que vous ne remarquez guère les choses magnifiques qui s'offrent aux regards. Et vous voilà dans la pièce avoisinant le cabinet de travail du Saint-Père. Vous attendez, en réprimant de votre mieux les battements de votre cœur. Vous repassez dans votre esprit les choses que vous voulez dire au pape, les bénédictions que vous désirez obtenir pour vous et pour ceux qui vous sont chers ; et en même temps, vous vous demandez ce que vous allez faire en sa présence et si vous parviendrez à lui parler. Tout-à-coup s'ouvre la porte vers laquelle tous les yeux sont tournés.

Un camérier secret apparaît et annonce que le Saint-Père nous attend.

NN. SS. les évêques s'avancent les premiers et nous suivons. Pie X est là debout devant sa table de travail. Quel air de mélancolique bonté s'épanouit sur la figure du Pontife ! Ses lèvres esquissent un sourire de la plus attirante douceur, tandis que dans ses yeux et sur son front on croit voir tout un monde de préoccupations, de tristesses et de souffrances. Le pape de la main et de la voix nous invite à avancer ; il fait mettre les prélats sur des fauteuils disposés en cercle autour de lui, et les prêtres forment comme une couronne en arrière d'eux. Il ne faut pas songer à faire les trois prostrations d'usage, ni à baiser les pieds de Sa Sainteté, ni à rester à genoux. Elle nous en empêche absolument. Avec Pie X les règles du protocole sont quelque peu en souffrance ; elles doivent le plus souvent fléchir devant les exigences de la bonté pontificale. L'extrême bienveillance dont nous sommes l'objet dissipe un peu nos émotions, ce qui nous permet de jeter un coup d'œil sur le vaste cabinet de travail du pape, sur les peintures originales qui l'ornent, sur des monceaux de documents qui gisent sur la table, sur des bénédictions qui tout-à-l'heure porteront la signature de Pie X et feront tant d'heureux.

Après que le bon père se fût assuré par lui-même que tous ses enfants étaient bien placés, là, le plus près de lui possible, il songea à prendre un siège. « Il me faut bien m'asseoir, dit-il, car j'ai une pauvre jambe qui refuse de servir son maître ». En ce moment, M. le supérieur du Séminaire Saint-Sulpice lut au Souverain-Pontife, en un latin magnifique, une adresse dont voici la traduction :

Très Saint-Père,

« Aux pieds de Votre Sainteté vous voyez nos évêques. Eux qui ont fondé dans Rome même le Collège du Canada, ils sont heureux d'en offrir les directeurs et les élèves à votre paternelle bonté. Il est le dernier venu de tous les collèges de la Ville Sainte et celui de tous qui représente la plus lointaine contrée. Pourtant, Très

« Saint-Père, vous n'en mépriserez pas les jeunes années. Vous n'éloignerez pas ceux qui sur terre et sur mer ont franchi tant de milles pour se rapprocher de Votre Sainteté, comme les plantes semées loin du soleil n'ont point de repos qu'elles n'aient exposé leur tige aux rayons dont elles sont si avides.

« Après que vos prédécesseurs, Très Saint-Père, eurent accordé au Canada le bienfait d'une Université, on a senti le besoin d'envoyer une élite puiser la plus pure doctrine aux sources mêmes de l'enseignement, à Rome. La Compagnie de Saint-Sulpice qui avait autrefois accepté la tutelle d'une ville naissante qui portait au début le nom de Marie, a cru de son devoir d'ouvrir au sein même de Rome, aux étudiants du Canada, une demeure dédiée à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, et à saint Joseph, son glorieux époux ; et cette maison a été établie par l'autorité du Saint-Siège Apostolique et de l'épiscopat canadien, et elle compte déjà seize années d'existence, portion considérable de la vie humaine.

« En cette saison de l'année, Très Saint-Père, notre Canada est glacé et enseveli sous la neige. Mais les cœurs des fidèles y sont ardents et enflammés d'amour pour le Christ Notre-Seigneur, pour la Mère du Christ, notre Dieu, pour l'Eglise du Christ et le Vicaire du Christ. Sous les auspices de votre bénédiction, les jeunes gens qui sont devant vous, Très Saint-Père, y rapporteront avec le flambeau de la foi le feu du zèle allumé à Rome, que ni les frimas, ni l'immensité de l'océan, ni le temps ne parviendront jamais à refroidir.

« Ne différez donc pas, Très Saint et très aimé Père, à étendre jusqu'à des terres éloignées dans l'espace, mais toutes voisines et toutes unies par la foi, le rayon apostolique de votre bénédiction, à la chaleur duquel il n'est personne qui se puisse soustraire, car il émane du soleil même de justice, Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont vous représentez la personne et la charité et dont vous exercez la puissance qui ne se signale que par des bienfaits.»

Le Saint-Père souligne d'un sourire de satisfaction plus d'un pas-

sage de cette adresse, et aussi il frissonne aimablement en entendant dire que notre pays était en ce moment enseveli sous la glace et la neige.

Quand M. Lecoq eût fini de parler, le pape commença par lire une réponse, en langue latine, qu'il avait écrite de sa main et qui restera dans les archives du Collège-Canadien comme le plus précieux de ses documents.

Les lecteurs de la *Semaine religieuse* en liront avec bonheur la traduction :

« Nous vous félicitons de tout notre cœur, bien chers jeunes gens, « des très beaux sentiments d'inaltérable gratitude dont vous venez, « en notre présence, de faire profession à l'égard de nos vénérables « Frères, les évêques du Canada, qui fondèrent dans cette Ville « Sainte le Collège-Canadien ; et il nous est très agréable de vous « appliquer ce que dit l'Évangile des ouvriers de la vigne du Seigneur : *Les derniers seront les premiers*. Nous connaissons, en effet, « parfaitement, les fruits abondants de piété et de doctrine que les « prêtres canadiens retirent de leurs études faites à Rome, de même « que nous nous réjouissons des œuvres excellentes qu'ils accomplissent à leur retour au pays.

« Travaillez donc fortement, très chers enfants, et appliquez-vous « de plus en plus à confirmer par vos bonnes œuvres votre vocation « et le choix qui a été fait de vous. Sachez apprécier la faveur que « Dieu dans sa bonté vous a accordée ; faites fructifier les talents que « vous avez reçus de lui ; et ainsi lorsque viendra le Divin Maître, « vous pourrez l'entendre vous dire : *Courage, bon et fidèle serviteur, « entre dans la joie de ton Seigneur*. Qu'à cela vous aide et vous « stimule la bénédiction apostolique qu'aux vénérables évêques, aux « directeurs du Collège, à vous tous et à vos proches nous accordons « de tout cœur.»

Sur la remarque de Mgr Bruchési que c'était la compagnie de Saint-Sulpice qui avait fourni tous les fonds pour l'établissement du Collège-Canadien, le Saint-Père a répondu que si la généreuse société

avait ainsi bâti ce beau collège, c'était les évêques qui le soutenaient en y envoyant des sujets. Puis il continua à parler en latin ; mais dans un latin tout simple, tout limpide, tout transparent, qui faisait dire à l'un de nous : « Mais c'était comme le style de l'Imitation de « Jésus-Christ ». Que de belles choses il a dites sur la sainteté, la science, l'humilité ! Il demanda aux jeunes gens de bien profiter de leur séjour au collège et de bien répondre à l'insigne faveur dont ils sont l'objet de la part de leurs évêques. A cette fin, qu'ils s'appliquent à être bons, réguliers et savants. Bonté ou vertu, bonne discipline et science, ces trois choses leur sont nécessaires, sans doute ; mais la bonté ou la vertu tient le premier rang, puis la bonne discipline. La science est au dernier rang ; elle est pourtant indispensable, car si la science sans la bonne vie rend arrogant, la bonne vie sans la science rend inutile. Soyez humbles surtout, ajoute le Saint-Père, l'humilité est le fondement de toute vraie vertu. Sans elle il n'y a que des fantômes de vertus, des vertus imaginaires qui en réalité sont des vices. Avec l'humilité, au contraire, vous courez dans la voie des commandements.

Après ce discours, le doux pontife nous a bénis ; il a béni nos évêques, les directeurs et les élèves du Collège-Canadien, les prêtres présents et nos familles ; et, suivant un mot qu'il affectionne : « tous ceux que nous avons dans l'esprit et dans le cœur ». Il nous a admis ensuite à baiser son anneau et il a eu pour chacun un mot aimable.

Dans la personne de M. l'abbé Clapin, le Saint-Père a béni de nouveau le Collège-Canadien, afin qu'il continue à être une source de bien pour notre cher pays. Et en voyant M. Vacher : « Oh ! le « père écorome, nourrit-il bien ces bons jeunes gens ? » A M. l'abbé Lavallée, de Sherbrooke, que l'on présentait comme le propagateur intrépide de la vraie dévotion à Marie, il rappelle cette parole consolante pour ceux qui font connaître et aimer la sainte Vierge : « *Qui me elucidant vitam aeternam habebunt* ». Il accueillit avec une joie particulière un ancien zouave, M. le curé Gérin, et lui demanda plaisamment s'il avait reçu quelque blessure sur le champ de bataille.

Et quand Mgr l'archevêque de Montréal lui dit comme Pie X était aimé au Canada, il exprime d'une manière frappante, par la douce vivacité de son regard, combien il nous en était reconnaissant et combien il nous rendait notre affection.

Dernier trait touchant et qui montre bien où tend de préférence la bonté quand elle est vivifiée par une vertu surnaturelle. L'audience avait pris fin et nous commencions à nous retirer, lorsque M. Lecoq, discrètement, s'approche de Sa Sainteté et lui demande une faveur. On aurait pu croire que le bon supérieur solliciterait quelque privilège pour sa Compagnie ou pour quelque personnage illustre. Mais non; il supplia le pape de vouloir bien accorder une bénédiction spéciale pour une pauvre famille d'ouvrier, plongée dans la plus grande désolation. Le Saint-Père accueillit avec une joie émue cette demande; et tout aussitôt se mettant à sa table de travail, il écrivit ces lignes au bas desquelles il apposa sa signature: « De tout cœur nous accordons la bénédiction apostolique à cette chère famille et nous prions le Dieu Tout-Puissant de la consoler lui-même dans son épreuve. »

Le 5 janvier 1905, comptera pour un beau jour dans les annales du Collège-Canadien. L'accueil si bienveillant et si paternel que le Souverain-Pontife a fait à nos jeunes amis de cette bienfaisante institution, prendre place parmi les plus doux souvenirs dont est parsemée la vie d'étudiant à Rome. Les admirables paroles qu'ils ont entendues en cette solennelle circonstance, le beau modèle de bonté qu'ils ont eu sous les yeux, demeureront longtemps gravés dans leur esprit. Aux pieds d'un père si aimant, ils ont senti que tout leur cœur était à lui, que pour lui ils seraient prêts à tous les sacrifices. Aussi avec quelle ardeur n'ont-ils pas demandé à Dieu, de concert avec NN.SS. les évêques, leurs directeurs et leurs confrères aînés, de conserver longtemps à l'Eglise, le Pontife bien aimé, de faire cesser ses épreuves, d'éclairer et de convertir ceux qui le font pleurer.

« *Dominus conservet eum.....* »

Rome, le 6 janvier 1905.

EMILE ROY, chan.

LES ECOLES NEUTRES



CLAIRÉ sans doute par une triste expérience, voici comment Mgr Ireland vient de s'exprimer au sujet des écoles neutres dans les Etats-Unis.

“ Le problème qui se pose devant ce pays est effroyable par les perspectives qu'il découvre : quel sera le résultat de cette absence de formation morale dans les écoles que fréquentent la multitude de nos enfants ? Ceux qui étudient ce problème en sont terrifiés ; et ils ont raison de l'être.....

“ Le péril du siècle, le péril de l'Amérique, c'est la sécularisation de l'école. Je signale le péril ; comment faudra-t-il y remédier ? Le peuple de ce pays le dira quel jour, alors que la dure leçon des faits l'aura forcé de reconnaître la gravité de la situation.

“ Aux catholiques, je puis parler avec une spéciale insistance de la nécessité de la religion dans l'éducation.... La foi est le trésor, plus précieux que tous les autres, qu'ils désirent pour eux-mêmes ; l'héritage précieux par-dessus tout, qu'ils veulent léguer à leurs enfants.

“ C'est pourquoi ils doivent employer toutes leurs énergies à donner à leurs enfants une éducation profondément catholique. Il n'y a place ici pour aucun débat— la leçon de l'expérience est trop claire : il n'y a que l'enseignement quotidien des choses de la foi, que la vie dans une atmosphère pénétrée de l'esprit de foi, qui puissent inculquer si profondément la religion dans l'âme de l'enfant qu'elle y demeure, ferme et inaltérée, toute sa vie....

“ Nous ne pouvons qu'envisager avec alarme l'avenir de la religion en Amérique, quand nous songeons au nombre considérable d'enfants qui ne fréquentent point

les
tru
per
bea
ne
env
l'éc
riqt



L
ment
tradi
systè
ment
suell
est fl
saint
trina
gistro
table

(1) J
(2) J
(3) I

les écoles catholiques, et au peu que l'on fait pour l'instruction religieuse de ces enfants. La religion fera des pertes énormes, à moins qu'on ne fasse pour ces petits beaucoup plus qu'on ne fait maintenant. Plus que nous ne l'avons jamais fait, nous devons exhorter les parents à envoyer leurs enfants à l'école catholique. C'est dans l'école catholique que réside l'espoir de l'Eglise en Amérique."

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 1er février 1905.



E même qu'autrefois saint Jean (1), dans l'île de Pathmos, vit « de nouveaux cieux et une terre nouvelle », nos modernes exégètes américains ont crû apercevoir un enfer nouveau.

Leur enfer est même si nouveau que dans l'état où il serait actuellement, il n'a rien à voir ni avec celui de la Bible, ni avec celui de la tradition, ni avec celui de la raison. Laissant là pour aujourd'hui le système athénien de relater des événements, je me propose uniquement d'exposer et de combattre leurs théories dans cette lettre mensuelle. La saine doctrine semble sombrer de toutes parts : « *similis est fluctui maris qui a vento movetur* » (2). Et les temps prédits par saint Paul arrivent à pas de géants : « *erit tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros* » (3). L'heure n'est pas d'intéresser mais d'enseigner le véritable verbe de Dieu.

(1) Apocalypse, XXI, 1.

(2) Jac, I, 6.

(3) II Tim, IV, 3.

Touchant la question de l'enfer, deux théories nouvelles paraissent se disputer la préséance dans le camp protestant des Etats-Unis.

La première s'appelle l'*universalisme* ou *restorationisme*. D'après les tenants de cette idée, tous les hommes seraient sauvés. Et si vous leur demandez les raisons de leurs espérances, ils vous parlent de l'amour infini de Dieu et vous donnent des citations de poètes anglais, français ou allemands. Tennyson surtout a leur préférence :

“ Oh ! yet we trust that somehow good
Will be the final goal of ill,
To hang of nature, sins of will,
Defects of doubt and taints of blood. ”

La deuxième théorie s'appelle le *conditionalisme* ou l'*annihilationisme*. D'après ceux qui épousent cette pensée, l'âme n'est pas immortelle, elle périra ou plutôt elle sera anéantie par Dieu, si elle refuse de se repentir. En fait de nouveauté, ceci est assez vieux : Cicéron en parle déjà dans ses *Tusculanes*. En fait de vérité dogmatique, le conditionalisme est évidemment faux aussi. Il s'appuie sophistiquement sur ce fait que l'immortalité est une grâce, et que conséquemment Dieu n'est pas tenu de l'accorder. Il oublie seulement que cette grâce Dieu l'a accordée pour toujours, ses dons étant sans repentance.

Ces théories, ai-je dit, sont contraires à l'Ecriture Sainte. En effet, éclatante et vengeresse, la parole de Notre-Seigneur peut s'y lire en toutes lettres : « retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges ». Il ne s'agit pas de tergiverser là-dessus. Cette sentence signifie ce qu'elle dit ; aucun autre sens n'est possible.

L'*universalisme* et le *conditionalisme* sont aussi contraires à la tradition. Il n'est pas un Père de l'Eglise qui n'ait prêché l'éternité absolue des peines ; et je défie M. White, M. Knight, ou n'importe

quel autre novateur, de nous citer dans la Patrologie un texte, un seul, à l'appui de leurs thèses chimériques. L'alligné formidable des Augustin, des Chrysostôme et des Clément leur répondra toujours : « Les méchants sont voués à un supplice éternel auquel rien ne les arrachera ».

La raison elle-même suffirait à la rigueur pour nous démontrer la vétité de notre dogme. Du chapitre 81e du *Georgias* de Platon l'on peut déduire l'argument irréfragable que voici : du fait que l'être sera toujours diamétralement opposé au non-être, du fait que le bien sera toujours essentiellement opposé au mal, du fait que le vrai sera toujours le contraire du faux, nous admettons que ces différents éléments ne pourront jamais ni se rencontrer ni se confondre, nous admettons qu'il y aura toujours entre eux une opposition irréductible.

Or, le dogme de l'éternité des peines est précisément le corollaire de cette distinction philosophique qui se prolongera toujours.

Le damné est mort avec son péché dans le cœur. L'heure de l'épreuve étant écoulée, il ne peut plus expier ce péché. Ce péché doit être puni sans cesse, car le mal ne deviendra jamais le bien. De là l'enfer, comme conclusion nécessaire de l'ordre moral.

Il ne s'agit pas ici de faire du sentiment ni de l'imagination, il s'agit de justice et d'amour blessé et méprisé. Sur ce pécheur sombré dans l'abîme Dieu avait répandu les flots débordants de son amour, il l'avait aimé d'un amour éternel. Le pécheur n'a répondu que par le mépris. La justice seule doit suivre son cours.

Peut-être si nous comprenions mieux ce que c'est que le péché, aurions-nous moins de peine à saisir cette doctrine. Mais quoi qu'il en soit, Dieu a parlé, il a décrété que l'enfer serait ainsi ; et il ne nous appartient pas de poser des points d'interrogation à la Sagesse du Verbe.

Est-ce à dire qu'il n'y a rien de vrai dans l'universalisme et dans le conditionnalisme ? Je ne le pense pas. L'erreur humaine, quand elle n'est pas volontaire, n'est souvent qu'un faux pas vers la vérité. En

enfant soumis de l'Eglise, je reconnais qu'il ne peut y avoir dans les peines de l'enfer aucune mitigation quant au temps, mais qu'il peut y en avoir quant à l'intensité de la peine, non seulement avant que la peine ait été décrétée, mais même après que la sentence a été portée. Je m'explique.

Voici un philanthrope qui a souvent secouru son prochain par bonté de cœur, par amour de l'humanité. Il meurt chargé de crimes. Dieu ne peut pas suspendre la sentence, mais il peut mitiger en sa faveur la sentence de la damnation. Il souffrira toujours, mais il souffrira moins que d'autres.

Je vais plus loin. Voici un homme qui meurt chargé de péchés mortels et d'autre part chargé aussi de peines temporelles résultant de péchés mortels pardonnés. Aura-t-il à payer éternellement cette dernière dette ? Très probablement non, dit saint Thomas (4), car il viendra un moment où elle sera entièrement acquittée. Dieu qui est la Justice infinie ne demandera pas davantage. Le damné souffrira toujours mais il arrivera un moment où il souffrira moins.

L'on me pardonnera d'avoir choisi un sujet aussi austère à la veille même de la fête de la Très Sainte Vierge. Le motif qui m'y a poussé est cette parole de Pie IX au cardinal Place : « L'une des premières causes de tous nos malheurs actuels c'est qu'on ne pense plus à l'enfer ». Aux Etats-Unis en particulier, l'enfer devient un mot que l'on peut à peine prononcer. Le distique de l'épicurien Lucrèce semble de plus en plus perdre de sa fausseté perverse :

“ Nunc ratio nulla est restandi, nulla facultas.

“ Aeternas quoniam poenas in morte timendum. ”

Les novateurs cherchent à échapper à l'épouvante des châtiments en se persuadant que la mort n'a pas de lendemain ; mais c'est en vain, car « la vérité du Seigneur demeure éternellement ».

HENRY BAYARD.

(4) In IV Sent., dist. 22, q. I.